

**ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)**

Représentant de l'Acheteur (RA)

Madame la Directrice Interdépartementale des Routes Atlantique

Ordonnateur

Madame la Directrice Interdépartementale des Routes Atlantique

Comptable public assignataire

Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP) de Nouvelle-Aquitaine et
du département de la Gironde

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

Je soussigné,

Nom et prénom :	<input type="text"/>										
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :											
<input type="text"/>											
Domicilié à :	<input type="text"/>										
Tel. :	<input type="text"/>					Fax :	<input type="text"/>				
Courriel :	<input type="text"/>										
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)											
<input type="text"/>											
Au capital de :	<input type="text"/>										
Ayant son siège à :	<input type="text"/>										
Tel. :	<input type="text"/>					Fax :	<input type="text"/>				
Courriel :	<input type="text"/>										
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	<input type="text"/>										
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	<input type="text"/>										

Nous soussignés,

Cotraitant 1											
Nom et prénom :	<input type="text"/>										
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :											
<input type="text"/>											
Domicilié à :	<input type="text"/>										
Tel. :	<input type="text"/>					Fax :	<input type="text"/>				
Courriel :	<input type="text"/>										
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)											
<input type="text"/>											
Au capital de :	<input type="text"/>										
Ayant son siège à :	<input type="text"/>										
Tel. :	<input type="text"/>					Fax :	<input type="text"/>				
Courriel :	<input type="text"/>										
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	<input type="text"/>										
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	<input type="text"/>										

Cotraitant 2

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

Cotraitant 3

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) n° DIRA-MIMO-25-04 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du CCP ;



m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.



nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.



nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R.2143-6 à R.2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Détermination des prix

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques à la date de remise de l'offre fixée en page 1 du présent acte d'engagement. Ce mois est réputé correspondre à celui de la date à laquelle le candidat a fixé son prix remis dans son offre finale.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Le besoin homogène de services est alloté, les prestations définies au CCAP sont réparties en 4 lots.

Les maximums de chaque période de l'accord-cadre à bons de commande sont fixés ainsi :

Lot	Maximum HT	Maximum TTC
1 – district de Gironde	130 000 €	156 000 €
2 – district d'Angoulême	120 000 €	144 000 €
3 – district de Saintes	50 000 €	60 000 €
4 – district d'Oloron-Sainte-Marie	50 000 €	60 000 €

Les prestations seront rémunérées par application, aux quantités réalisées, des prix de la liste des prix du présent marché.

Groupement conjoint

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** est joint en annexe au présent acte d'engagement.

2-2. Montant sous-traité

En cas de recours à la sous-traitance, conformément aux articles L.2193-4, L.2193-5 et R.2193-1 du CCP, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Prestataire unique

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

Montant hors TVA	<input type="text"/>
Montant TVA incluse	<input type="text"/>

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

Groupement solidaire

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

Montant hors TVA	<input type="text"/>
Montant TVA incluse	<input type="text"/>

Les déclarations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

Groupement conjoint

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

N° du cotraitant	Montant hors TVA	Montant TVA incluse
1		
2		
3		
Total		

Les déclarations et attestations (article R.2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

ARTICLE 3. DURÉE DU MARCHÉ ET DÉLAIS DE RÉALISATION

3-1. Durée de validité du marché et période de préparation

La durée de validité du marché est de 12 mois à compter de sa notification.

Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à l'expiration de cette durée.

Le marché est reconductible selon la périodicité suivante :

Période	Durée
Période ferme	12 mois
Reconduction n° 1	12 mois
Reconduction n° 2	12 mois
Reconduction n° 3	12 mois

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

Une période de préparation est prévue et sera précisée dans les bons commande relatifs à une intervention pour les déchets issus de manifestations, camps ou décharges sauvages.

Il n'est pas fixé de période de préparation pour les bons de commande relatifs aux déchets issus de l'exploitation de la route.

3-2. Durée et délai de réalisation des bons de commande

Le délai d'exécution afférent à chaque commande, ainsi que son point de départ, seront précisés dans le bon de commande.

La durée pendant laquelle peuvent s'exécuter les bons de commande ne peut excéder la durée de validité du marché majorée de 4 mois.

Lorsqu'il s'agit d'interventions urgentes prévues à l'article 4-2 du CCAP, le titulaire pourra être joint au(x) numéro(s) suivant(s) :

Nom du prestataire	Personne à contacter	Tél./Fax/Mél.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

Prestataire unique

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :			
à :			
au nom de :			
sous le numéro :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	clé RIB : <input type="text"/>
code banque :	<input type="text"/>	code guichet :	<input type="text"/>
IBAN	<input type="text"/>		
BIC (par SWIFT)	<input type="text"/>		

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Groupement solidaire

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :			
à :			
au nom de :			
sous le numéro :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	clé RIB : <input type="text"/>
code banque :	<input type="text"/>	code guichet :	<input type="text"/>
IBAN	<input type="text"/>		
BIC (par SWIFT)	<input type="text"/>		

Les soussignés prestataires groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des prestataires groupés solidaires.

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur

À Bordeaux :

le :

ANNEXE N° ____ À L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire – Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants – Poste(s) technique(s)
N°2		
N°3		